

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

***RAPPORT
D'ACTIVITÉS***
2025

La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Banques Populaires et de leurs dirigeants. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires et se présente comme une force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir et faire rayonner l'identité Banque Populaire.

p. 5

01

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE

p. 17

02

TROIS PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- AGIR POUR L'EAU
- CULTIVER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE
- AFFIRMER LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE

p. 31

03

ACCOMPAGNER, VALORISER, FÉDÉRER

- L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE
 - LES RENCONTRES DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL
 - HISTOIRE ET ARCHIVES
 - DISPOSITIFS DE COMMUNICATION ET ANIMATION DES FILIÈRES
-

p. 45

04

LA FONDATION BANQUE POPULAIRE

SOUTIEN AUX TALENTS
ET AUX INITIATIVES

p. 51

05

L'ACTIVITÉ DE MÉDIATION

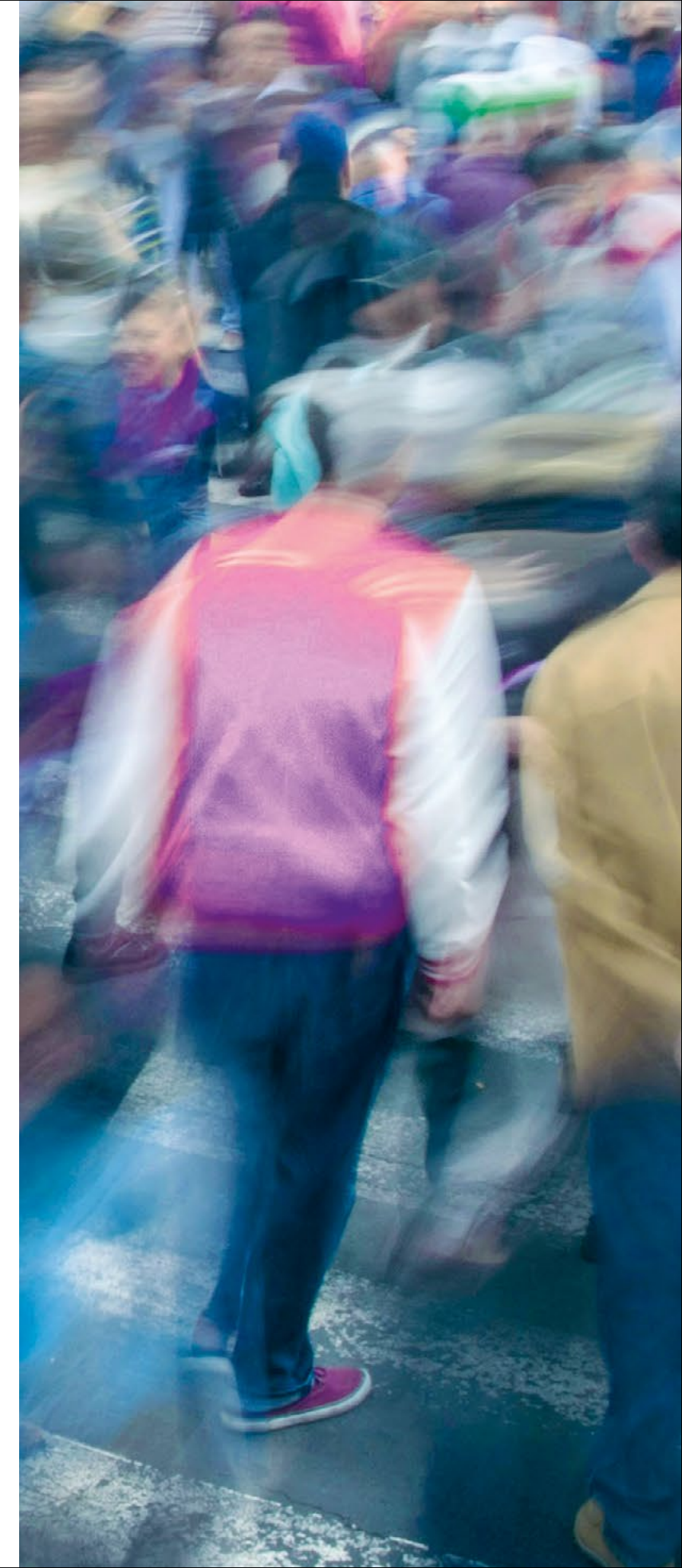
p. 55

LES BANQUES POPULAIRES



01

**LA
GOUVERNANCE
COOPÉRATIVE**



La Fédération Nationale des Banques Populaires est le lieu où s'élaborent les positions communes pour l'ensemble du réseau des Banques Populaires. Sa dynamique réside dans l'engagement de ses membres, qui comprennent les présidents et les directeurs généraux des quatorze Banques Populaires.

**La vie fédérale :
l'instance de décision
et de déploiement
stratégique**

L'année 2025 a été marquée par une activité statutaire soutenue au sein de la FNBP, avec l'organisation de quatre Conseils d'administration et deux Assemblées générales. Ces instances ont réuni les dirigeants des Banques Populaires avec des taux de présence moyens élevés, s'établissant respectivement à 94,65% et 96,45% (en progression par rapport à 2024, respectivement de 91,07% et 95,23%), pouvoirs donnés et participations en teams compris.

Au-delà des sujets statutaires, les ordres du jour ont couvert des thématiques stratégiques clés, pour informations, orientations et décisions :

- Le lancement d'une **réflexion sur un parcours de formation certifiant avec l'ESSEC** pour les Présidents de Conseil et administrateurs des Banques Populaires.
- L'exploration du **développement des axes de coopération et des relations business** entre les membres de la CIBP.
- Le suivi des travaux du **Comité Voile et la transformation de la société Banque Populaire en Société Anonyme**, incluant la constitution

- d'un Conseil d'administration composé de quatre présidents et quatre directeurs généraux.
- L'organisation de l'**Université des administrateurs Banque Populaire à Toulouse en juin 2025**, centrée sur la thématique de l'eau.
- L'**optimisation et la mise en place de l'organisation et de la gestion de la Médiation de la FNBP**.
- La **présentation des résultats des études DIFFCOOP**.
- La **remise en marché de la plateforme « Le Lab'coopératif Banque Populaire »**.
- La **présentation des actions de mécénat 2025** dans le cadre du Fonds de dotation.
- Les travaux menés par la direction Histoire et Archives sur la **création d'un musée virtuel et la rédaction d'un livre Banque Populaire**.
- Les **travaux sur le modèle territorial coopératif** menés en régions, impliquant les dirigeants des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de BPCE.



Les présidents et directeurs généraux des 14 Banques Populaires en séminaire à la base nautique du Team Voile Banque Populaire à Lorient



Les membres du conseil d'administration en réunion

Un séminaire des dirigeants a également été organisé à Lorient, coïncidant avec l'inauguration de la nouvelle base nautique du Team Banque Populaire, et durant lequel s'est tenue l'Assemblée générale du 26 mars 2025.

Le Conseil a par ailleurs été informé des travaux engagés par les comités stratégiques sur les thématiques suivantes :

- L'**axe prioritaire stratégique Banque Populaire en faveur de l'eau**.
- L'**observatoire de l'entreprise**.
- Les **leviers de reconnaissance du sociétariat**.

Ces comités jouent un rôle essentiel en permettant aux dirigeants d'approfondir leur connaissance de sujets à enjeux, d'échanger et de prendre des décisions éclairées pour le réseau Banque Populaire.

En parallèle, le Bureau de la FNBP s'est réuni à une dizaine de reprises durant l'année 2025. Ces sessions ont permis d'évaluer le fonctionnement et la gouvernance de la FNBP, de contribuer

« Approfondir la connaissance de sujets à enjeux, échanger et prendre des décisions éclairées pour le réseau Banque Populaire. »

aux travaux stratégiques du réseau Banque Populaire, de définir son positionnement, et de préparer l'ordre du jour des instances de la FNBP (Conseils, Assemblées générales et séminaires des dirigeants).

**La contribution
de la FNBP à la gouvernance
coopérative : renforcement
et accompagnement**

L'évaluation du fonctionnement des Conseils d'administration : gage d'efficacité accrue

Face aux évolutions économiques, technologiques et sociétales, l'exigence d'efficacité est accrue pour les Conseils d'administration des entreprises. Dans ce contexte, les Banques Populaires, conformément aux dispositions légales (articles L. 511-98 et L. 511-100 du Code monétaire et financier), procèdent périodiquement, et au moins annuellement, à l'évaluation de leur Conseil d'administration.

Cette mission est confiée au comité des nominations de chaque banque, qui rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et formule les recommandations jugées utiles. Cette démarche d'évaluation, inscrite dans une logique d'amélioration continue, vise à renforcer la capacité du Conseil à exercer pleinement ses missions.

**Le conseil
d'administration**

Au 1^{er} janvier 2026,
il est composé
de tous les présidents
et directeurs généraux
des 14 Banques
Populaires :



PHILIPPE HOURDAIN
Président
Président de la Banque
Populaire du Nord



CHRISTOPHE BOSSON
1^{er} Vice-président
Directeur général de la Banque
Populaire Occitane



LIONEL BAUD
Vice-président
Président de la Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes



SABINE CALBA
Secrétaire
Directrice générale de la Banque
Populaire Méditerranée



SYLVIE GARCELON
Trésorière
Directrice générale de la Banque
Populaire Aquitaine Centre
Atlantique



CATHERINE MALLET
Trésorière adjointe
Présidente de la Banque
Populaire Occitane



CYRIL BRUN
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire du Sud



FRANÇOIS BRUN
Administrateur
Président de la CASDEN Banque
Populaire



THIERRY CAHN
Administrateur
Président de la Banque Populaire
Alsace Lorraine Champagne



BENOÎT CATEL
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Grand Ouest



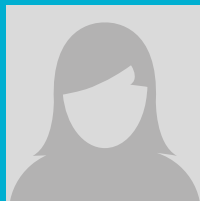
CARINE CHESNEAU
Administrateur
Présidente de la Banque
Populaire Grand Ouest



BERNARD DUPOUY
Administrateur
Président de la Banque Populaire
Aquitaine Centre Atlantique



DOMINIQUE GARNIER
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Alsace Lorraine
Champagne



ISABELLE GRATIANT
Administrateur
Présidente de la BRED Banque
Populaire



PHILIPPE HENRI
Administrateur
Président de la Banque Populaire
Méditerranée



BORIS JOSEPH
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Rives de Paris



JEAN-PAUL JULIA
Administrateur
Directeur général de la BRED
Banque Populaire



DANIEL KARYOTIS
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Auvergne Rhône Alpes



**FRANÇOIS
DE LAPORTALIÈRE**
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Bourgogne Franche Comté



VALÉRIE LÉGER
Administrateur
Présidente de la Banque
Populaire Val de France



**MARIE PIC-PÂRIS
ALLAVENA**
Administrateur
Présidente de la Banque
Populaire Rives de Paris



NICOLAS POUGHON
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire du Nord



PASCAL POUYET
Administrateur
Directeur général du Crédit
Coopératif



KARINE PUGET
Administrateur
Présidente de la Banque
Populaire du Sud



MATHIEU REQUILLART
Administrateur
Directeur général de la Banque
Populaire Val de France



ISABELLE RODNEY
Administrateur
Directrice générale de la CASDEN
Banque Populaire



JÉRÔME SADDIER
Administrateur
Président du Crédit Coopératif



MARIE SAVIN
Administrateur
Présidente de la Banque
Populaire Bourgogne Franche
Comté



VIRGINIE NORMAND
Invitée permanente
Directrice Générale FNBP

Pour accompagner les Banques Populaires dans cette démarche d'analyse obligatoire, la FNBP a déployé un dispositif dématérialisé comprenant :

- Un questionnaire d'auto-évaluation personnalisé pour chaque banque, accessible en ligne via un lien adressé à chaque administrateur.
- Une flexibilité dans le calendrier pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque banque.
- Une restitution des résultats sous forme de rapports détaillés.
- Un support de présentation des résultats au format Powerpoint, permettant à chaque banque de diffuser ces informations en Conseil d'administration, de manière synthétique ou détaillée.

Le questionnaire intègre les orientations de l'ESMA et de l'EBA relatives à l'évaluation de l'aptitude des membres des organes de direction. En 2025, 11 Banques Populaires ont ainsi mené leur auto-évaluation de Conseil avec l'appui de la FNBP.

La Box des AG : valorisation de la différence coopérative

Les assemblées générales de sociétaires constituent des moments clés de la vie coopérative des Banques Populaires. Depuis neuf ans, la FNBP propose la « Box des AG », un ensemble d'outils communs destinés à accompagner les banques dans la préparation et l'animation de ces événements, et à valoriser leur identité coopérative.

En 2025, de nouveaux outils ont enrichi la Box des AG :

- Une **interview de décryptage de l'actualité économique** par Jean-François ROBIN, Head of Research chez Natixis.
- Des éléments pour célébrer l'**Année Internationale des Coopératives** (identités graphiques, vidéos, etc.).
- Sur la thématique de l'eau : des **listes d'experts et d'intervenants**, ainsi que le concert « écouter l'eau » de la Fondation BP.

Divers supports visant à promouvoir et expliquer le sociétariat font l'objet de mises à jour régulières. Le dispositif sera revu en 2026 pour mieux s'adapter aux besoins des Banques Populaires.

La formation des administrateurs : l'offre s'enrichit

L'année 2025 a vu l'offre de formation des administrateurs connaître un enrichissement significatif, notamment grâce à :

- Des **modules de formation en e-Learning** couvrant des sujets réglementaires et d'actualité, avec un accent particulier sur l'évaluation des compétences.
- Une **journée thématique « Form'Actus » dédiée aux paiements sécurisés**, co-construite avec la FNCE et animée sous la forme d'un journal télévisé par des dirigeants experts du groupe BPCE.
- L'**Université des administrateurs** tenue à Toulouse en juin, largement consacrée à la thématique de l'eau, a contribué à approfondir le parcours de formation des administrateurs [voir le chapitre dédié, plus bas].

Le **taux de satisfaction des administrateurs atteint 93 % en 2025**, témoignant d'un engagement croissant envers la formation continue, qu'elle soit réglementaire ou prospective.

- **45 sessions de formation** ont été réalisées.
- **86 % des administrateurs** ont suivi au moins une formation.
- **Environ 3095 heures de formation** ont été dispensées, incluant les formations en présentiel, à distance, en région, ainsi que le Form'Actus.

Le plan de formation des administrateurs des Banques Populaires a été conçu en réponse aux exigences croissantes de l'ACPR et de la BCE, ainsi

« En tant que nouvelle présidente, la FNBP est un lieu d'enrichissement de mes connaissances bancaires et coopératives, c'est très précieux de pouvoir échanger avec ses pairs en confiance et bienveillance. »

MARIE SAVIN, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

« La Fédération est une instance où tous les dirigeants des Banques Populaires contribuent très concrètement à défendre et animer les fondamentaux Banque Populaire : la proximité aux territoires, la culture entrepreneuriale et l'engagement sociétal notamment l'engagement autour de l'eau. »

CARINE CHESNEAU, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

« La FNBP est un des lieux d'expression de la gouvernance coopérative des 14 Banques Populaires, les 28 dirigeants peuvent échanger lors des instances mensuelles et enrichir leur point de vue et définir des positions communes. »

VALÉRIE LÉGER, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE





qu'à un besoin accru de surveillance des risques et des enjeux IT.

- **Le cycle de formation pour les nouveaux administrateurs** : Dans le cadre de leur agrément «Fit and proper», les nouveaux administrateurs doivent suivre des formations couvrant 9 compétences clés, dans un délai de 6 mois suivant leur nomination, conformément aux recommandations de la BCE.
- **Le cycle de formation continue pour les administrateurs confirmés** : Les administrateurs sont tenus de se former continuellement tout au long de leur mandat afin d'intégrer les évolutions réglementaires. En 2025, les formations ont permis d'approfondir notamment les sujets liés aux risques informatiques, à la cybersécurité, aux risques climatiques, à la LCB-FT et aux risques financiers.

Les chiffres-clés 2025

- **213 administrateurs** ont suivi au moins une formation.
- **86 % de l'effectif total formé.**
- Environ **3095 heures de formation** suivies.
- **45 séminaires** au total dont **20 séminaires** au sein des conseils d'administration des Banques Populaires, en région.

- **La formation en région** : Afin de renforcer la compréhension des enjeux spécifiques à chaque établissement, deux formations annuelles sont organisées au sein des Banques Populaires. En 2025, 20 formations ont été dispensées dans ce cadre, 21 en 2024.

« Les administrateurs se forment continuellement tout au long de leur mandat. »

Les administrateurs des Banques Populaires, en tant que sociétaires de leur banque coopérative, représentent leur territoire. Le plan de formation de la FNBP, actualisé annuellement, les prépare aux défis actuels et futurs du secteur bancaire, tout en se conformant aux exigences des régulateurs. Pour 2026, le catalogue e-learning sera complété par des modules sur la corruption et l'innovation technologique.

Par ailleurs une formation certifiante axée sur la maîtrise des soft-skills sera en place en place avec l'ESSEC pour les présidents de Conseils d'administration et les administrateurs.

L'Université des administrateurs 2025 : un rendez-vous stratégique sur le thème de l'eau

Les 19 et 20 juin 2025, Toulouse a accueilli la 7^{ème} édition de l'Université des Administrateurs des Banques Populaires, dont le thème central était «Agir pour l'eau».





Cet événement, qui rassemble tous les deux ans environ 250 membres des conseils d'administration, représentants de sociétaires des Banques Populaires, offre deux journées d'échanges, d'inspiration et de compréhension des enjeux d'un monde économique en rapide évolution. Cette édition, résolument « hors les murs », a intégré par exemple des « learning expeditions » pour une immersion approfondie.

Après les allocutions de bienvenue de Catherine Mallet, présidente de la Banque Populaire Occitane, et Christophe Bosson, directeur général, Philippe Hourdain, président de la FNBP, et Virginie Normand, directrice générale, ont exposé les enjeux de l'eau comme projet stratégique pour les Banques Populaires. Une keynote inspirante a été donnée par Esther Crauser-Delbourg, économiste de l'eau, qui a éclairé sur l'importance vitale de l'eau pour les populations et les territoires.

Un forum des acteurs de l'eau a ensuite permis aux administrateurs de rencontrer des partenaires de la Banque Populaire, des startups innovantes, et de découvrir des solutions proposées par Banque Populaire pour répondre aux défis actuels liés à l'eau.

La deuxième partie du programme a été tout aussi dense, avec une table ronde où François Brun, Armel le Cléac'h et Loïs Berrehar ont partagé leurs perspectives sur « l'eau, source de vie ». Yann Arthus Bertrand a ensuite rappelé l'impératif de réconciliation avec la nature et l'importance de la biodiversité. La journée s'est conclue par une ultime table ronde traitant de « l'eau, source de conflits », animée par l'écrivain Erik Orsenna et le photographe Frank Vogel.

La deuxième journée a débuté par des visites sur des sites emblématiques de la gestion durable de l'eau (unité de traitement des eaux, site d'agroécologie, cales de radoub). Un message de Nicolas Namias a été adressé aux administrateurs dans le cadre verdoyant du Domaine de Preissac, près de Toulouse. Une table ronde sur le modèle coopératif a ensuite réuni Nathalie Barre Tricoire, Catherine El Arouni, Jérôme Saddier et Virginie Normand. La flamme coopérative, symbole de l'année internationale des coopératives, a été transmise aux deux nouvelles présidentes de Banque Populaire, Carine Chesneau et Valérie Léger, en présence d'Eric Fougère, président du conseil de surveillance de BPCE.



En chiffres-clés

- **265 participants** pour cette 7^{ème} édition.
- Une **note d'appréciation globale** de **8,8 sur 10** (contre 8,4 pour l'édition précédente).



02

**TROIS
PRIORITÉS
STRATÉGIQUES**

– AGIR POUR L'EAU

**– CULTIVER L'ENVIE
D'ENTREPRENDRE**

**– AFFIRMER LA DIFFÉRENCE
COOPÉRATIVE**



La Fédération nationale des Banques Populaires a défini trois priorités stratégiques : agir pour l'eau, renforcer la culture entrepreneuriale et soutenir l'élan coopératif des Banques Populaires. Ces priorités, en ligne directe avec la Raison d'être des Banques Populaires, donnent de la puissance et de la visibilité aux fondamentaux de la marque.

**Agir pour l'eau :
une priorité nationale déployée
sur le territoire**

Le mouvement « agir pour l'eau » est lancé

Banque Populaire a érigé la thématique de l'Eau en priorité stratégique depuis novembre 2024. L'ambition est de positionner Banque Populaire comme un facilitateur de la gestion durable de l'eau, comme un assembleur et catalyseur de solutions pour fédérer une réponse collective et territorialisée face à la primauté grandissante des enjeux liés à l'eau, ressource rare, enjeu de souveraineté, de transition écologique et de cohésion sociale.

Dès 2024, les Banques Populaires ont affirmé leur volonté de faire de l'eau une priorité majeure, en accompagnant leurs clients, sociétaires et tous les acteurs concernés dans leurs projets de gestion durable de cette ressource. En tant qu'acteurs bancaires ancrés au cœur des territoires et appartenant à un groupe à impact positif, les Banques Populaires entendent ainsi assumer pleinement leur rôle dans l'accompagnement des transitions sociétales et environnementales, et intensifier leur soutien à l'économie bleue.

La FNBP s'inscrit pleinement dans cette dynamique et a déployé, au cours de l'année 2025, une série d'actions visant à faire progresser cette priorité. Cette dernière s'est articulée autour des impulsions données par les membres du comité « l'eau, une priorité nationale ». Six comités EAU, présidés par Karine Puget, Présidente de la Banque Populaire du Sud ont permis de définir, coordonner et piloter les actions relatives à la gestion durable de l'eau. Ces travaux ont inclus le recensement et la valorisation des initiatives des Banques Populaires, ainsi que le suivi et le pilotage des actions de BPCE dans le cadre du projet « Trèfle ». Une feuille de route FNBP Eau, rigoureusement évaluée, servira de guide pour les deux années à venir. Un soutien continu sera apporté aux banques, à l'instar de 2025, par la diffusion de supports d'information, de prospective et de benchmark. Une veille spécifique sur les enjeux territoriaux de l'eau a également été mise en place.

En 2025, les Banques Populaires ont engagé leurs parties prenantes dans cette réflexion à travers deux initiatives nationales :

- Plus d'un million et demi de clients et sociétaires ont été invités à prioriser les premières pistes d'action proposées, telles que l'implémentation d'une carte en plastique recyclé, la création d'un placement financier dédié à l'eau ou encore le lancement d'un livret d'épargne solidaire.
- L'ensemble des membres des conseils d'administration des Banques Populaires présents aux Universités d'été ont bénéficié d'une formation aux enjeux de l'eau et ont reçu un certificat de formation sur leur plateforme dédiée, venant compléter les sessions de formation organisées aux niveaux national et régional.
- C'est lors de cet événement qu'a été dévoilée la charte graphique destinée à fédérer le mouvement. Une page web dédiée a été créée pour valoriser cette dynamique, permettant

de présenter les actions des Banques Populaires à travers des témoignages vidéo de dirigeants exécutifs et le recensement des initiatives les plus emblématiques.

- Plus d'un quart des collaborateurs des Banques Populaires ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau.

Le bilan réalisé en novembre 2025 a mis en évidence la portée significative du mouvement initié. Au total, plus de 4,5 millions de personnes ont été sensibilisées au sujet, 50 chaires de recherche soutenues dans la filière eau, et 21 écosystèmes naturels préservés par les Banques Populaires et validés par un comité scientifique indépendant. Ce bilan a révélé plus de 230 initiatives lancées ou accompagnées sous diverses formes.

Enfin, un axe majeur développé en 2025 a consisté à rencontrer les acteurs de l'écosystème de l'eau en France, afin de leur apporter soutien et reconnaissance dans la lutte pour la gestion de l'eau dans le pays. Ces acteurs jouent un rôle essentiel de développement sur les territoires par la diversité et le nombre de leurs membres. Des rencontres mensuelles ont été organisées avec des personnalités clés de l'écosystème national de l'eau, telles que le

Président du Conseil National de l'Eau, le Président du Cercle Français de l'Eau, le Directeur Général du pôle de compétitivité Aquavalley, et la Direction Nationale de l'Eau. Ces échanges ont été une source de félicitations et d'encouragements à poursuivre les engagements « Agir pour l'eau ». Des interventions sur le terrain ont également débuté, notamment lors des journées collectivités AQUASSAY, du Congrès AFBE et du Congrès d'AMORCE.

**L'eau irrigue le Fonds de dotation
et la politique de partenariat**

Dans le cadre de l'initiative « Agir pour l'eau », la FNBP a orienté des actions de son Fonds de dotation sur cette thématique.

Après analyse de plusieurs propositions, il a été décidé d'apporter le soutien des Banques Populaires à l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement). Ce partenariat vise à contribuer à la recherche appliquée au service d'une gestion plus durable de l'eau et à initier et lancer la recherche appliquée sur l'eau au sein des entreprises.

Ainsi en 2025, au sein de l'ASTEE, au niveau national, la problématique des TPE/PME a été

Signature
du partenariat
entre l'ASTEE
et la FNBP



« L'Astee accompagne les TPE/PME dans leur conscientisation des enjeux de l'eau avec le soutien de la Fédération Nationale des Banques Populaires. Depuis plus d'un an, nous animons un groupe de travail "PME et Eau" réunissant des experts, des PME, des chercheurs, des membres de structures d'accompagnement afin de déterminer les leviers pour accélérer la sensibilisation et la prise de conscience des entreprises, tous secteurs confondus. Nous avons publié un panorama de l'état de la connaissance des PME&TPE sur le sujet de l'eau. Dans un avenir proche, nous allons démarrer un cycle d'événements dans les territoires pour aller à la rencontre de ces acteurs économiques et échanger avec eux sur les enjeux de l'eau, leurs besoins et les actions à envisager ».

ANNE-LAURE MAKINSKY - DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ASTEE



Lors du lancement de la Fondation Terres d'eau



intégrée à l'approche globale du nouveau comité de recherche dédié. Ce comité a commencé à réfléchir et à diffuser la problématique au sein de l'écosystème. Une enquête intitulée « L'eau et les PME en France : panorama de situation » a été réalisée afin d'établir un état des lieux et de comprendre les besoins et les attentes des PME concernant le sujet de l'eau. Cette étude a été complétée par des interviews et des avis d'experts, notamment avec les pôles de compétitivité Aquavalley et Aqua Nova, dans le but d'identifier des solutions.

Parallèlement, le mécénat permet de soutenir les 12 sections territoriales de l'ASTEE, leurs travaux et leurs actions de valorisation. En 2025, chaque section a pu établir des contacts avec les Banques Populaires de leur région afin de tisser des liens et d'échanger sur l'approche locale du sujet de l'eau avec l'écosystème (prestataires, institutionnels, associations, entreprises). Certaines sections ont d'ores et déjà initié des actions de sensibilisation.

En fin d'année 2025, la Fédération a choisi d'accompagner une initiative unique en France : la première fondation dédiée aux fleuves, rivières et canaux de France. La FNBP est ainsi devenue mécène fondateur de la Fondation Terres d'eau, lancée par

les Voies Navigables de France et abritée par la Fondation du Patrimoine. Cette fondation œuvre pour la protection de l'eau et de la biodiversité sur l'ensemble des fleuves, canaux et rivières de France. Protéger la ressource, assurer la résilience des territoires, et adapter les pratiques et les ouvrages au changement climatique sont au cœur des préoccupations. Ce soutien complète celui apporté par les Banques Populaires en région et par le Groupe BPCE, qui ambitionne de contribuer à la protection de 30 écosystèmes locaux liés à l'eau et à la forêt d'ici à fin 2026, dans le cadre d'une démarche concrète de protection du patrimoine naturel local inscrite dans le projet stratégique VISION 2030.

Cultiver l'envie d'entreprendre

Au travers de partenariats

En 2025, le soutien apporté à l'Adie, via le mécénat direct et plus largement avec les 21 millions d'euros de lignes de refinancement des Banques Populaires, a contribué au maintien de 10 000 emplois



La remise du
Prix CréAdie 2025

indépendants et salariés sur les territoires. Banque Populaire, partenaire de l'Adie depuis près de 30 ans est toujours le 1^{er} partenaire bancaire de l'Adie en portant 23% des lignes de crédit. Ketsia Lemba, lauréate 2025 du prix CréAdie Jeune Banque Populaire remis par la FNBP, illustre le parcours de milliers de jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans ayant bénéficié des offres soutenues par le mécénat direct (programme de formation « Je Deviens Entrepreneur », fonds de prêts d'honneur dédiés aux jeunes, soutien à l'axe des territoires fragiles « aller vers »).

Depuis plus de 11 ans, la FNBP accompagne **Entreprendre pour Apprendre France (EPA France)** et ses 17 associations régionales, afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre chez les jeunes âgés de 8 à 25 ans. Jean-Pierre Bouchillou, nouveau président d'EPA France, a exprimé sa gratitude aux dirigeants membres du fonds de dotation, soulignant l'importance cruciale d'EPA dans la transmission à 41 000 jeunes de l'esprit et de l'envie d'entreprendre, tant sur le plan professionnel que personnel.

En 2025, les membres du Fonds de dotation ont choisi de soutenir EPA dans un projet pilote innovant et ambitieux, visant à sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'intelligence artificielle appliquée au secteur agricole et agroalimentaire. Grâce au **déploiement du parcours « Entreprendre avec l'IA »**

dans 10 régions de France, près de 3 000 jeunes ont créé leur entreprise, explorant l'usage de l'IA dans la gestion courante et la conception de solutions entrepreneuriales répondant à des problématiques concrètes du secteur. Ce partenariat s'est concrétisé par la remise d'un prix national de la « meilleure vidéo Entreprendre avec l'IA » lors du Festival national EPA au stade Charlety à Paris, à l'équipe de la Réunion, également soutenue par la BRED Banque Populaire. Dix labels numériques ont également été décernés lors des 10 festivals régionaux, en collaboration avec 10 Banques Populaires régionales.

Le projet d'Observatoire de l'entreprise

En tant que première banque des entreprises¹, Banque Populaire ambitionne de consolider son leadership, de développer une interaction complémentaire à la relation commerciale avec les entreprises, et de valoriser son ADN entrepreneurial.

À cette fin, un comité de dirigeants Banque Populaire, présidé par Lionel Baud, président de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, a œuvré en 2025 à la **création d'un Observatoire de l'entreprise, axé spécifiquement sur les entreprises de la sphère productive**. Ce domaine, peu étudié jusqu'à présent, est susceptible d'apporter un

1. Étude Kantar PME-PMI 2025.



Aux côtés
d'Entreprendre
pour Apprendre

« Soutenir l'envie
d'entreprendre pour tous
(les plus jeunes,
les personnes éloignées
de la vie économique,...) »

Affirmer la différence coopérative

Conformément à ses statuts, la FNBP veille à la prise en compte de l'expression et des intérêts des sociétaires concernant le caractère coopératif des Banques Populaires et du Groupe BPCE. Elle contribue à l'élaboration de la stratégie coopérative du Groupe BPCE, avec une attention particulière portée aux Banques Populaires, et œuvre à la promotion et à la coordination des actions dans le domaine du sociétariat et de la coopération.

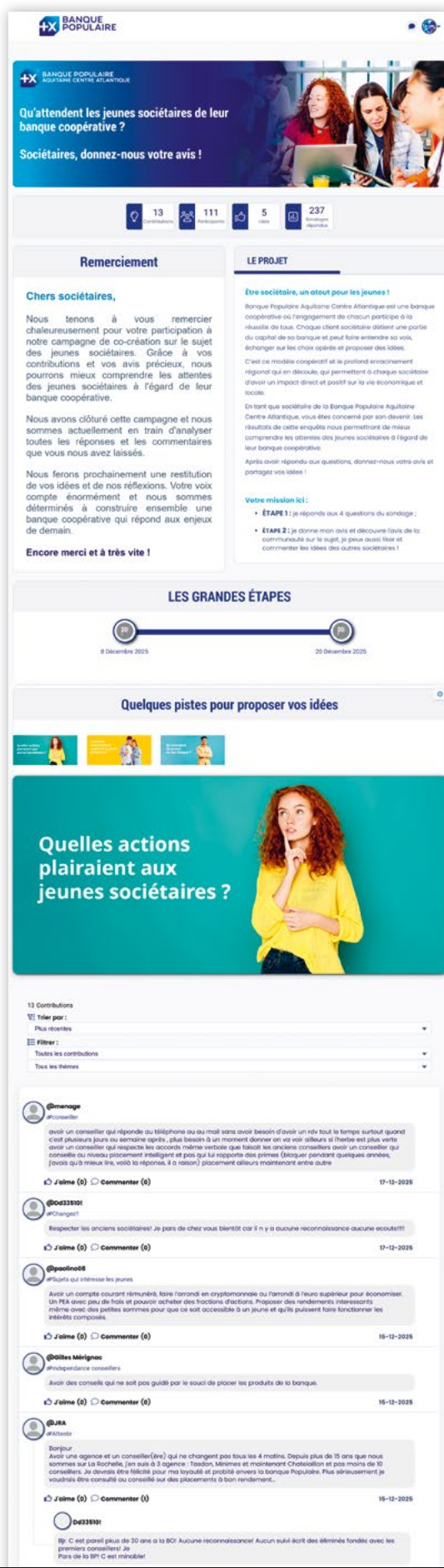


Pour ce faire, la FNBP accompagne les Banques Populaires dans la valorisation de leur modèle coopératif, visant à rayonner leur différence coopérative, en s'appuyant sur « l'élan coopératif Banque Populaire 2023/2030 », la feuille de route stratégique de la FNBP, formalisée et partagée par les dirigeants des 14 Banques Populaires. Les membres du comité « leviers de reconnaissance du sociétariat », présidé par Christophe Bosson, directeur général de la Banque Populaire Occitane, se sont réunis à cinq reprises en 2025 pour suivre l'avancement des actions des Banques Populaires et piloter les initiatives de la Fédération Nationale des Banques Populaires et de BPCE, assurant ainsi une coordination et une dynamique collective.

Animation des sociétaires

Les comités sociétariats régionaux ont été recensés et valorisés dans le but de promouvoir leur développement. Ils contribuent au renforcement de la proximité relationnelle et géographique des maisons-mères avec leurs sociétaires. En 2025, 6 Banques Populaires ont déployé ces animations au plus près des départements de leurs régions.

En parallèle, la plateforme d'écoute et de co-construction avec les sociétaires, le Lab' Coopératif BP, a été intégralement renoué en 2025. Deux campagnes nationales ont été orchestrées par la FNBP et la Direction du Développement Banque Populaire. Cette année, plus de 4 millions de sociétaires ont été ciblés par ces campagnes, avec la participation de 10 Banques Populaires. En 2025, le total des contributions s'élève à 5 809, avec 17 608 participants, 13 888 likes et 78 877 réponses aux sondages de la part de nos sociétaires. Leurs retours ont permis d'ajuster et de prioriser les actions sur deux sujets stratégiques majeurs : « l'eau, une priorité Banque Populaire » et l'identification des meilleures réponses à apporter à la cible des « jeunes sociétaires ».



« J'ai répondu à une enquête du Lab'coopératif sur le sujet de l'eau ; j'ai trouvé intéressant que ma banque me demande mon avis. »

MÉLANIE BUSTILLO, SOCIÉTAIRE
DE LA BANQUE POPULAIRE OCCITANE,
ASSISTANTE INGÉNIEURE À L'IUT
DE TOULOUSE





Les projets livrés en soutien des actions des Banques Populaires : enquêtes, baromètres et communication

Le baromètre de notre différence coopérative DIFFCOOP, réalisé en partenariat avec les enseignants de la Chaire Lyon 3, permet de mesurer l'évolution de la perception de notre modèle coopératif par les Français, enregistrant une hausse inédite en 2025. Pour la première fois, ce baromètre a été complété par une version axée sur la cible des jeunes (18-25 ans), afin de proposer des réponses plus ciblées à cette audience prioritaire, en appui des futures actions commerciales. En synthèse, la notoriété coopérative spontanée de Banque Populaire passe de 7 % à 14 %, atteignant 19 % sur la cible des jeunes.

Une communication institutionnelle a été déployée, intégrant pour la première fois un volet sur le modèle coopératif avec une annonce sur « Un véritable phénomène de sociétaires ».

Les collaborateurs des Banques Populaires : tous ambassadeurs

L'enquête interne « Engag'Coop » menée auprès des 31 000 collaborateurs des 14 Banques Populaires, a été reconduite en 2025 afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration concernant le modèle coopératif. Sur les 12 300 répondants, **91 % se déclarent attachés au modèle coopératif et fiers d'en faire partie**. Les collaborateurs ont souligné l'intérêt des actions de sensibilisation proposées (96 % connaissent les caractéristiques d'une banque coopérative) tout en exprimant le besoin de mieux affirmer le modèle dans les offres et les campagnes de communication dédiées, initiatives qui ont été déployées par la suite. Près de 600 collaborateurs non sociétaires ont pris l'initiative de solliciter leur agence pour devenir sociétaires à l'issue du questionnaire.

En parallèle, les collaborateurs du Développement Banque Populaire chez BPCE ont également été impliqués, répondant ainsi aux souhaits des dirigeants de renforcer la sensibilisation au modèle coopératif.

En complément, les formations coopératives destinées aux administrateurs des Banques Populaires se sont poursuivies, tant au niveau national que régional. Enfin, la participation de la FNBP à un plateau TV interne pour le dispositif « Opéra », à destination des collaborateurs de la communauté BPCE, a permis de promouvoir le modèle coopératif et son expression la plus directe : la souscription de parts sociales. En 2023, le conseil d'administration de la FNBP avait validé le principe permettant aux collaborateurs d'investir leur intéressement (ou participation) en parts sociales de leur établissement, dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise (PEE). En 2025, 10 Banques Populaires ont déployé ce dispositif, proposant des parts sociales lors des campagnes PEE de l'année. Suite à ces campagnes, **près de 71 % des collaborateurs Banque Populaire sont désormais sociétaires**, marquant une progression

de près de 9 %, nous rapprochant ainsi l'objectif de 80 % de collaborateurs sociétaires fixé dans « l'élan coopératif ».

Le mécénat de compétence, un élément clé de l'engagement sociétal de Banque Populaire

Le mécénat de compétence constitue un pilier central des programmes d'engagements solidaires des collaborateurs et, plus globalement, de l'engagement sociétal de Banque Populaire. C'est aussi une illustration de ses engagements de banque coopérative et de l'attention portée aux collaborateurs. La Fédération participe activement à ce programme en proposant des actions issues des réflexions du comité « RSE et Raison d'être » de 2020, élargissant ainsi le cadre au-delà du mécénat de compétences inscrit dans les accords Groupe. La plateforme « So Pop », déployée avec une architecture et des processus communs au niveau national, offre à chaque Banque Populaire une entrée dédiée pour animer sa propre politique de mécénat, souvent en synergie avec sa Fondation. Cette démarche permet de mettre en place **un mécénat de compétences solidaires, modulable** sur des périodes allant de quelques heures à plusieurs mois, effectué sur ou hors temps de travail, selon le choix du collaborateur. Cette politique de mécénat permet aux collaborateurs de s'impliquer dans le développement de leur territoire, en collaboration avec des associations soutenues par les Banques Populaires, sur des missions présélectionnées. En 2025, plus de 900 collaborateurs se sont investis, réalisant plus de 3 000 heures de bénévolat au profit de plus de 50 associations soutenues.

Coopérer entre coopératives

Avec COOP.FR

La FNBP, représentée par sa Directrice Générale, participe activement au conseil d'administration de



COOP.FR et aux travaux de ses différentes instances. **COOP.FR rassemble l'ensemble des organisations coopératives françaises**, régies par les lois spécifiques à la coopération. COOP.FR est présidé par Jérôme Saddier, par ailleurs président du Crédit Coopératif et administrateur de la FNBP. En sa qualité de membre de COOP.FR, la FNBP contribue aux réflexions visant à défendre et valoriser les entreprises coopératives aux niveaux national et international. Elle participe également aux travaux visant à sensibiliser le gouvernement, les parlementaires ainsi que les médias à l'intérêt du modèle coopératif.

Le 75^{ème} anniversaire de la CIBP

Sur proposition de son président, la célébration des 75 ans de la CIBP s'est déroulée à Marseille, symbole de la rencontre des cultures et terre de coopération.

La thématique retenue pour cet évènement, « Agir au cœur de nos territoires pour un monde meilleur », traduit la raison d'être de la CIBP dans sa volonté de mener des actions au plus près des problématiques de terrain et de transformer les défis en opportunités, sur la base des valeurs coopératives partagées par l'ensemble des membres de la confédération.

Quatre thématiques principales, en cohérence avec ces objectifs et en réponse aux enjeux actuels, ont été traitées :

- La valorisation du modèle coopératif, en écho à l'Année internationale de la coopération et à la résilience du modèle dans sa gouvernance
- L'émergence de l'intelligence artificielle dans le monde bancaire : comment concilier la proximité de la relation client et la digitalisation, à partir de solutions innovantes
- La préservation d'une ressource rare, l'eau, un enjeu et une préoccupation globale, en lien avec les valeurs de développement durable exprimées dans notre Manifeste
- La finance inclusive, une responsabilité sociale de nos banques coopératives, en faveur d'un système financier pour tous

Lors de cette manifestation, Christine Lagarde, présidente de la BCE, nous a fait l'honneur d'apporter son témoignage sur la valorisation et la résilience du modèle coopératif dans le secteur bancaire

en Europe. Nicolas Namias, président du directoire de BPCE a clôturé cette séquence en soulignant sa fierté de diriger un groupe performant, au service du financement de l'économie des territoires, empreint de valeurs coopératives.



Bureau présidentiel de la CIBP à Casablanca

C'est à l'invitation de la banque BCP Maroc que les membres du Bureau présidentiel se sont réunis à Casablanca les 27 et 28 octobre 2025.

Cette instance a été l'occasion d'avoir une présentation très complète de l'histoire, la gouvernance et la performance des banques coopératives marocaines et de ses filiales en Afrique et du rôle très engagé de leurs équipes, notamment dans une dynamique de développement d'affaires entre les membres de la CIBP.

Cette réunion annuelle a également marqué le lancement d'un ambitieux projet de création et d'animation d'un réseau de correspondants business et d'experts via un site internet, visant à structurer et développer les échanges internationaux sur les domaines de la digitalisation, de la gouvernance coopérative, de la régulation et conformité, de l'innovation et de l'intelligence artificielle.

Elle fut enfin l'opportunité d'échanger sur les programmes de développement de compétences proposés par la CIBP, à savoir une formation « Link » interculturelle et stratégique, dispensée en immersion sur deux continents différents durant une semaine et la mise en place d'un dispositif du type « Erasmus », permettant un échange de cadres à haut potentiel au sein des membres de la CIBP.

2025 a été une année particulièrement significative pour les familles coopératives, l'ONU ayant décrétée cette année-là **Année Internationale des Coopératives**. La FNBP a activement relayé cet événement en participant au Tour de France de la flamme coopérative, avec des étapes à Paris, Toulouse, Marseille, Bordeaux et Biarritz. L'année 2025 a également été marquée par un voyage d'études au Pays Basque et à Mondragon en Espagne, offrant une plongée au cœur d'entreprises et de groupements coopératifs, constituant une source d'inspiration et d'exemplarité pour les travaux de la FNBP.

Avec la Confédération Internationale des Banques Populaires

En 2025, sous l'impulsion de Philippe Henri, élu président de la Confédération Internationale des Banques Populaires (CIBP) le 3 mai 2024 pour un mandat de 3 ans, cette institution a vu évoluer son mode de fonctionnement pour offrir un cadre plus lisible et plus attractif à ses membres et potentiels adhérents. Parmi les réalisations principales, on peut noter la simplification de ses statuts et de son règlement intérieur, ainsi que la révision du barème de cotisations des membres dans un souci d'équité et de transparence.

Deux événements phares ont jalonné l'année 2025 : la célébration du 75^{ème} anniversaire de la CIBP en juin 2025 à Marseille, et la tenue d'un Bureau présidentiel à Casablanca en octobre 2025.





03

**ACCOMPAGNER,
VALORISER,
FÉDÉRER**

**– L'EMPREINTE COOPÉRATIVE
ET SOCIÉTALE**

**– LES RENCONTRES
DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL**

– HISTOIRE ET ARCHIVES

**– DISPOSITIFS
DE COMMUNICATION ET
ANIMATION DES FILIÈRES**

L'ensemble des actions de la Fédération viennent nourrir les projets stratégiques. Ces projets irriguent toute l'activité de la Fédération pour renforcer la cohérence des actions, et pour améliorer la lisibilité des actions menées.

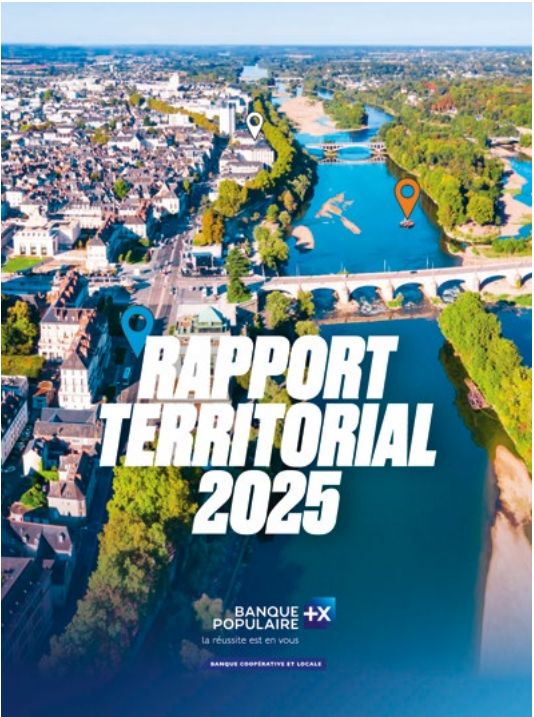
L'Empreinte coopérative et sociétale

En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale révèle que le réseau des Banques Populaires a réalisé **7479 actions au profit de la société et des territoires, pour un montant total de 206,4 millions d'euros.**

L'empreinte Coopérative et Sociétale des 14 Banques Populaires est un reporting extra-financier historique de l'engagement des Banques Populaires pour la société et les territoires, c'est la 14^e édition. Cette empreinte recense toutes les actions (non réglementaires et non commerciales) menées par les Banques Populaires au service de la société et des territoires, c'est son « plus coopératif ».

Cette mesure d'engagement repose sur la collecte d'informations auprès de 50 interlocuteurs au sein de chaque banque (risques climatiques, communication, achats, développement, secrétariat général, RH, comptabilité, etc.), elle est fondée sur la norme ISO 26 000 (norme internationale en matière de RSE), en 2025 187 types d'initiatives différentes ont été identifiées.

En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale des Banques Populaires s'établit à plus de 7500 actions engagées en faveur de la société et des territoires, valorisées à 206 millions d'euros. Cela représente 2,9% du PNB 2024 et 11,5% du résultat courant avant impôt 2024 des Banques. La stratégie



d'engagement varie d'une banque à l'autre, allant de 176 initiatives à 856, et de 8 M€ à 23 M€.

Quatre points majeurs sont notables dans l'Empreinte Coopérative et Sociétale 2025 :

- **UN ENGAGEMENT ASSOCIATIF** parmi les plus importants de France. Près de 80% des actions d'engagement consistent en des soutiens à des associations. Concrètement, en 2025, 38 M€ ont été attribués via 5 880 initiatives au profit de 5 100 associations différentes. Le montant des dons nets a connu une diminution, exclusivement due aux retraits liés aux Jeux Olympiques. Si l'on exclut cet événement, l'engagement auprès des associations a progressé de 3,5 M€ et ceci dans un contexte de diminution des soutiens publics aux associations. La promotion de l'entrepreneuriat, le sport (avec le soutien à plus de 50 disciplines sportives différentes) et la culture sont les trois principaux domaines, toutefois la santé, l'éducation et l'insertion sont également des thèmes majeurs de soutien.



- **UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL 2025** avec plus de 500 actions valorisées à plus de 27 M€, tant en métropole que dans les territoires ultra-marins. Ce volet inclut des programmes sur la mobilité douce, des démarches environnementales, du mécénat tel que les programmes Trèfle, Agir pour l'eau Banque Populaire, Forfait mobilité, ou encore de nouveaux produits durables dédiés comme le prêt à impact. Le coût de surémunération de ces produits durables est intégré à l'engagement environnemental (8,3 M€).

- **L'ENGAGEMENT POUR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE L'ENTREPRENEURIAT** reste un axe d'engagement majeur en 2025, avec 17,5 millions d'euros concentrés sur l'inclusion, la microfinance et le mécénat partenariat. Cela représente plus de 1 835 initiatives et plus de 1 500 structures soutenues en 2025. L'engagement entrepreneurial en 2025 est supérieur en montant, et légèrement inférieur en nombre d'initiatives par rapport à l'année précédente. Parmi ces actions diversifiées, on retrouve

le soutien à la promotion de l'entrepreneuriat (CCI CAPEB CMA Réseau Entreprendre, Entreprendre pour Apprendre, Adie...) ainsi que l'accompagnement spécifique des TPE & PME en difficultés (2,6 M€), en parfaite résonance avec l'ADN de Banque Populaire.

- **L'ENGAGEMENT POUR LES TERRITOIRES** est constamment renouvelé. Les trois leviers utilisés par le réseau Banque Populaire pour agir en faveur de l'amélioration de la durabilité des territoires et de leurs habitants sont les suivants :
 - 231 administrateurs ont siégé dans 122 comités en 2025, assurant une gouvernance active et la mise en œuvre du modèle coopératif essentiel pour garantir la cohérence, l'utilité et l'impact réciproque entre le territoire et la banque. En ce sens, 350 réunions sociétaires ont été organisées.
 - Les clients fragiles : les actions de solidarité et d'inclusion financière restent stables par rapport à l'année précédente (436 initiatives pour 10 M€), incluant l'accompagnement des



personnes économiquement vulnérables et un effort accru sur les produits d'épargne dédiés à la solidarité (prêt désert médical, livret solidaire maritime), ce qui représente un effort supplémentaire de 1 M€.

- En proximité, la banque s'engage également pour les territoires à travers ses collaborateurs, indépendamment des actions liées aux gains de productivité. Par exemple, une vague de sensibilisation à la RSE auprès des collaborateurs se poursuit (9200 personnes atteintes). Le soutien aux jeunes via l'alternance (26 M€) demeure un pilier majeur pour les Banques Populaires. Le développement personnel progresse notamment grâce aux 10 formes d'engagements solidaires proposées aux collaborateurs, telles que les collectes, les journées solidaires ou le mécénat de compétences.

Les rencontres de l'engagement sociétal : un rendez-vous fédérateur

Le mardi 9 décembre 2025, la FNBP a organisé la première édition des Rencontres de l'engagement sociétal. Cet événement s'est tenu dans les locaux de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et a rassemblé les responsables des partenariats et du mécénat au sein des Banques Populaires et de BPCE, ainsi que les partenaires des Banques Populaires œuvrant dans les domaines de l'engagement tels que l'entrepreneuriat, la solidarité, le sport, la santé, l'inclusion et l'environnement.

Ces rencontres avaient pour objectifs de **stimuler la coopération entre les partenaires, de promouvoir le partage des bonnes pratiques et de renforcer la visibilité des actions** déployées aux niveaux national et local. Plus de 80 participants étaient présents, dont plus de 50 représentants de partenaires.

Après une présentation de l'engagement sociétal des Banques Populaires, la journée s'est articulée autour de plusieurs moments clés :

- Une intervention remarquée de Yann Queinnec, délégué général de l'Admical, portant sur le contexte actuel du mécénat en France.
- Deux sessions dédiées à l'eau et à l'entrepreneuriat, illustrées par des exemples concrets de partenariats locaux et nationaux.
- Des présentations sous forme de « pitches » ont été proposées par l'ensemble des partenaires présents.
- Des témoignages d'entrepreneures soutenues par la Fondation d'entreprise Banque Populaire ou par l'Adie ont été partagés.

La journée s'est conclue par la participation des personnes présentes à l'une des animations proposées : une initiation aux gestes de premiers secours ou une initiation à la langue des signes française.

Histoire et archives : un patrimoine vivant au service de l'avenir

Collecte et enrichissement des archives historiques

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des actions de collecte et d'indexation des archives historiques au sein du réseau Banque Populaire, avec plus de 50 mètres linéaires d'archives collectées. Des missions spécifiques ont été conduites auprès de la Banque Populaire Val de France et de la Banque Populaire Grand Ouest, permettant l'identification et le traitement de fonds jusqu'alors peu explorés. Ces travaux ont conduit à la redécouverte de documents majeurs pour l'histoire du groupe, dont le dossier du premier client du Crédit Maritime,





une pièce témoignant des origines de cette activité historique.

La dynamique de collecte s'est également étendue au patrimoine lié à la voile Banque Populaire. À Lorient, un travail d'indexation des archives conservées par le Team Banque Populaire Voile a permis d'intégrer à la mémoire institutionnelle un ensemble documentaire et matériel retraçant plus de trente années d'engagement maritime. Par ailleurs, une mission menée à Caen, au sein du musée du Titre installé dans un ancien siège Natixis Banque Populaire, a permis de récupérer et d'inventorier un ensemble conséquent d'objets patrimoniaux, ainsi que des titres et obligations historiques illustrant l'évolution des activités financières des Banques Populaires.

La politique d'archivage oral s'est poursuivie en 2025 avec l'objectif de préserver la mémoire vivante du groupe. Deux nouveaux témoignages ont été enregistrés, dont celui d'un ancien directeur du Team Banque Populaire, ajoutant une dimension sportive et humaine à l'histoire de cet engagement nautique trentenaire. Ces entretiens contribuent à la constitution progressive d'un corpus unique, documentant les trajectoires professionnelles, les évolutions métiers et les valeurs coopératives qui animent les Banques Populaires.

« Éclairer l'avenir en s'inspirant du passé et de notre histoire. »

Recherche historique et exploration d'archives externes

Les recherches historiques se sont poursuivies au sein de centres d'archives dits «satellites», incluant des archives communales, départementales et des fonds publics conservant des documents relatifs aux premières Banques Populaires. Ces investigations ont notamment permis de retrouver la liste des quarante premiers sociétaires réunis à Angers en janvier 1878 lors de la création de la première Banque Populaire. Cette découverte apporte un éclairage inédit sur les origines du modèle coopératif, révélant notamment la présence d'environ 20% de femmes parmi les sociétaires fondateurs, soit plus de 90 ans

avant que les femmes ne puissent ouvrir librement un compte bancaire sans autorisation maritale. Ces travaux contribuent à renouveler la connaissance scientifique des origines du mouvement des Banques Populaires et à enrichir les sources disponibles pour la recherche académique.

Partenariat universitaire et mémoire des collaborateurs

Le partenariat engagé avec l'Université d'Angers s'est poursuivi cette année, avec une mobilisation importante des amicales d'anciens collaborateurs et retraités du groupe. Ce travail collectif a permis de recueillir et d'exploiter de nombreux témoignages d'anciens dirigeants et collaborateurs, contribuant à documenter la mémoire sociale et coopérative des Banques Populaires. Près de 45 heures d'entretiens ont ainsi été analysées, représentant plus de 1 100 heures de traitement scientifique et aboutissant à la production d'un corpus structuré de référence.

Valorisation muséale et diffusion patrimoniale

La valorisation des archives s'est également traduite par une présence renforcée dans le domaine muséal. Des documents et objets issus des collections Banque Populaire ont été **présentés dans plusieurs expositions nationales**, notamment au Musée national de la Marine ainsi qu'au Musée de Cluny. Ces collaborations ont permis d'inscrire l'histoire de la Banque Populaire dans des récits patrimoniaux plus larges, à la croisée de l'histoire économique, maritime et culturelle. Au-delà de cette valorisation dans des musées publics, le **projet de musée virtuel** a été lancé l'année dernière. Cette plateforme numérique, en cours de développement, permettra aux sociétaires, au grand public et aux collaborateurs de (re)découvrir l'histoire de la Banque Populaire. Les travaux de développement du site se poursuivront activement en 2026.

Promotion de l'histoire Banque Populaire auprès du grand public

La diffusion de l'histoire Banque Populaire auprès d'un public élargi s'est poursuivie à travers diverses actions de médiation et de vulgarisation. La participation à l'émission «Le Cours de l'Histoire» sur France Culture, animée par Xavier Mauduit, a notamment permis de présenter l'histoire et les spécificités du modèle Banque Populaire auprès de près de 450 000 auditeurs. Des interventions dans des cadres universitaires et professionnels ont également contribué à faire connaître les enjeux liés à la conservation et à la valorisation des archives historiques du groupe. Les archives ont aussi joué un rôle clé dans l'enrichissement de projets nationaux, soulignant l'esprit d'innovation qui a toujours animé la Banque Populaire. C'est le cas, par exemple, pour le lancement de la nouvelle offre Jeunes Banque Populaire. Pour le lancement de campagnes dédiées, les archives ont été exploitées pour éclairer l'avenir en s'inspirant du passé.

« Le Cours de l'Histoire » sur France Culture, animée par Xavier Mauduit





BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

ON S'EMPLOIE À RECRUTER DANS NOS REGIONS

En tant que **banque coopérative et locale**, nous avons recruté 6 257 collaborateurs en 2024, dans toutes les régions de France.

BANQUE POPULAIRE

la réussite est en vous

Source : BPCE. Toutes Banques Populaires confondues.
BPCE, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros - Siège social : 7, promenade Germaine-Sablon, 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042.
Crédit photo : Getty Images - 05/2025.

Un intérêt académique en progression constante

Le fonds d'archives historiques conservé à Angers continue de susciter un intérêt croissant de la part du monde universitaire. 11 chercheurs ont été accueilli avec des travaux portant sur des thématiques variées telles que l'histoire du crédit, la féminisation du secteur bancaire, le mécénat d'entreprise ou encore les dynamiques économiques européennes. Cette fréquentation confirme la reconnaissance progressive des archives Banque Populaire comme source scientifique de référence pour l'étude de l'histoire bancaire et coopérative.

Dispositifs de communication et d'animation : amplifier la portée et fédérer les énergies

« Source de vitalité locale », une campagne ancrée sur le territoire

En 2025, les Banques Populaires ont concrétisé l'élaboration d'une communication institutionnelle ambitieuse. En étroite collaboration avec les équipes de la direction des marques à BPCE, la campagne « Source de vitalité locale » a été déployée dans la presse quotidienne nationale. Ce positionnement institutionnel, résolument tourné vers l'ancrage territorial, vise à construire et à consolider la réputation des Banques Populaires, en communiquant sur leurs valeurs, leurs missions, leur vision, leur culture et leur responsabilité sociale. Le discours « Source de vitalité locale » s'appuie sur des preuves concrètes de l'engagement de Banque Populaire et a été amplifié sur divers canaux de communication : relations presse, éditorial, événementiel, publicité et réseaux sociaux.

Dans cette optique, le Bilan Coopératif et RSE a été refondu pour devenir un outil central de cette campagne. Il a pour vocation de démontrer et de partager l'empreinte durable de Banque Populaire, au bénéfice des territoires et de leurs habitants.

Le rapport territorial adopte une approche plus narrative et incarnée, tout en s'appuyant sur les données chiffrées issues de l'Empreinte Coopérative et Sociétale. L'objectif est d'illustrer, au-delà de la simple activité bancaire, la contribution concrète des Banques Populaires à la vitalité économique, sociale et solidaire des territoires. Il met également en avant l'engagement d'une banque qui défend un modèle coopératif et local, accessible et responsable, au service de la société.

Le rapport territorial est structuré autour d'une introduction posant la vision et les enjeux pour les territoires, suivie de trois chapitres abordant le développement économique, social et environnemental. En termes de choix éditoriaux, des décryptages d'experts et des témoignages ont été intégrés pour souligner l'ancrage local des banques, en complément des données chiffrées. Des cartes thématiques ont également été ajoutées pour représenter la diversité des actions et initiatives soutenues par les Banques Populaires. Le rapport territorial est diffusé au sein des Banques Populaires, du Groupe, ainsi qu'aux partenaires de la FNBP et à certains élus et acteurs locaux. Il est accessible sur le site de la FNBP à l'adresse suivante : <https://www.fnbp.fr/wp-content/uploads/2025/11/BP-rapport-territorial-2025.pdf>.

Les réseaux sociaux : une communauté engagée et en croissance

La FNBP a poursuivi le renforcement de sa communication sur sa page LinkedIn. Plus de 860 nouveaux abonnés ont rejoint la page en 2025, portant le total à plus de 3 320 personnes qui suivent désormais l'actualité et les actions partagées par la fédération. Quarante publications et près de trente republications ont permis d'aborder une multitude de sujets. Parmi les publications ayant le plus suscité d'interactions, la sortie du rapport territorial s'est distinguée, suivie de l'actualité du partenariat avec Entreprendre pour Apprendre. Les assemblées générales, moments forts de la vie

Pour visualiser correctement ce message, affichez la version 60.9908

Quatorze

Le flash d'information Banque Populaire

N° 206 • Jeudi 13 novembre 2025 • 5 min. de lecture



RSE
Rapport territorial Banque Populaire 2025
Fédération Nationale des Banques Populaires

Avec une empreinte coopérative et sociétale de 211 millions d'euros, pour 7054 initiatives locales engagées, ce rapport donne à voir la pluralité des actions soutenues par les Banques Populaires pour contribuer à la vitalité des territoires. Depuis près de 150 ans, elles accompagnent celles et ceux qui entreprennent et innovent dans les territoires, en soutenant l'envie d'entreprendre, en s'engageant pour la transition écologique et en étant aux côtés d'initiatives sociétales, culturelles, sportives et éducatives.

Découvrir le rapport →



BPAURA obtient le label Engagé RSE avec le plus haut niveau de maturité
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

BPAURA vient de se voir décerner par AFNOR Certification le label Engagé RSE – niveau « exemplaire », soit le plus haut niveau de labellisation. Une distinction obtenue dès le premier exercice d'évaluation et qui vient reconnaître l'alignement des pratiques de BPAURA avec la norme ISO 26000 : gouvernance et modèle coopératif, démarche RSE, certification Great Place to Work®, réduction de l'empreinte carbone, accompagnement des transitions, ou encore impact solidaire, territorial et sociétal.

En savoir plus →

Le communiqué de presse →



Les Rencontres du Sens de l'Argent
Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif et ESCP Business School ont organisé les Rencontres du Sens de l'Argent, un rendez-vous pour explorer les liens entre argent, durabilité, consommation et travail. L'occasion de présenter la 7th édition de l'Observatoire du sens de l'argent Crédit Coopératif, qui traite du rapport entre les Français, l'argent et l'écologie. Un enseignement principal : 39 % des Français considèrent que leur banque joue un rôle important dans la transition écologique.

Le communiqué de presse →

L'interview de Pascal Pouyet, DG du Crédit Coopératif →

Des chiffres ou des lettres

1 Md€

C'est le montant des projets de transition et de décarbonation financé par les Banques Populaires pour leurs clients entreprises depuis le début de l'année.

(1) BP hors BRED et Crédit Coopératif - chiffre issu des résultats 13 des BP

Plus de chiffres clés →

Le flashback

Banque Populaire accompagne les jeunes depuis longtemps : épisode 2, les produits innovants régionaux



Alors que BP lance une offre complète et attractive pour les 18-25 ans, les archives des Banques Populaires proposent un voyage dans l'histoire, 3 semaines, 3 épisodes, pour mieux comprendre la relation entre la banque et les jeunes générations.

Découvrir l'épisode 2 →

#Solidarité



Plus de 70 000 € collectés pour aider la santé à Marseille
Banque Populaire Méditerranée

BPMED a organisé sur son site central de Marseille, une soirée caritative en faveur de Phoco, le fonds de dotation de l'APM-HM, centre hospitalier universitaire de Marseille. Les fonds collectés grâce à la générosité des entreprises présentes et de BPMED seront intégralement reversés à l'APM-HM en vue d'acquies un IRM Linac. Ce procédé novateur permet des traitements plus précis, mieux adaptés et moins invasifs aux enfants atteints de cancer.

En savoir plus →

#Voile



Transat Café l'Or, entre déception et espoir
Voile Banque Populaire

Armel Le Cléach et Sébastien Josse ont bouclé la Transat Café l'Or à la 4^e place. Après une avarie de safran liée à une erreur de manœuvre, le Team Banque Populaire s'est mobilisé pour le

coopérative, ont également été l'occasion d'échanges avec les abonnés, de même que le bilan de l'Université des administrateurs qui s'est déroulée avant l'été.

La lettre Quatorze : l'actualité du réseau au cœur de l'information interne

La newsletter «Quatorze» s'adresse à un public interne, incluant les collaborateurs et les administrateurs des Banques Populaires. Elle a pour objectifs constants de présenter l'actualité du réseau Banque Populaire, de partager des initiatives pertinentes ou innovantes, et de renforcer l'identité, la spécificité du réseau ainsi que la fierté d'appartenance. Elle est envoyée par e-mail chaque jeudi. Cette newsletter se compose de plusieurs rubriques : l'actualité des Banques Populaires sous forme de brèves ; une rubrique «Des chiffres ou des lettres», présentant soit des chiffres clés du réseau Banque Populaire, soit une définition en lien avec l'actualité ; une rubrique dont le contenu varie hebdomadairement : une vidéo, un dessin, un sujet d'archives et enfin, l'agenda.

En 2025, 44 numéros hebdomadaires ont été publiés, auxquels s'ajoutent 3 numéros spéciaux concernant des nominations de dirigeants. La newsletter est adressée chaque semaine à plus de 5 300 destinataires. Le taux d'ouverture moyen pour chaque newsletter s'établit à 54 %, en nette amélioration par rapport aux 29 % de 2024, avec un pic à 71 %. Le top 5 des thématiques les plus fréquemment traitées en 2025 inclut l'Entrepreneuriat, l'Eau, la Communication, la Solidarité et l'Événementiel.

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

SOURCE DE VITALITÉ LOCALE

En tant que **banque coopérative et locale**, nous nous sommes engagés sur tous les territoires en 2024.

5,3 MILLIONS

de sociétaires participent au rayonnement de nos territoires.

DEPUIS 1878

l'épargne que nous collectons contribue à financer les projets sur nos territoires.

6257

collaborateurs recrutés dans tous nos territoires.

5200

structures associatives soutenues partout en France.

1^{RE} BANQUE

des entreprises*, nous avons soutenu 200 créations d'entreprises par jour en France.

1,87

milliard d'euros dédiés à des projets de transition environnementale.

1100

clubs de voile et 200 clubs de surf soutenus en France.

86000

crédits immobiliers accordés, soit 1 toutes les 4 minutes.

BANQUE POPULAIRE **+X**

la réussite est en vous

L'animation des filières internes : un réseau réactif et solidaire

Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau, la FNBP a organisé plusieurs réunions au cours de l'année avec ses correspondants en banque, secrétaires généraux, responsables RSE, animation du sociétariat, communication, mécénat et gouvernance. Ces réunions, tenues en distanciel ou en présentiel, permettent le partage des bonnes pratiques déployées par les banques, la discussion des projets menés par la FNBP, la co-construction d'outils et la définition d'actions mutualisées. Ces

points répondent à un besoin croissant d'échanges, de partage et de coordination entre les collaborateurs du réseau. Ils constituent également des occasions pour chacun d'enrichir sa culture, ses connaissances et ses compétences métier afin de porter collectivement les valeurs des Banques Populaires. À titre d'exemple, Amélie Favre, élue meilleure influenceuse RSE de l'année 2025, est intervenue lors des rencontres RSE des Banques Populaires avec des cas d'usage concrets autour de l'initiative «Agir pour l'eau» ; ou un benchmark des pratiques des Banques Populaires a été co-construit avec les responsables sociétariat pour s'inspirer mutuellement des bonnes pratiques de chacun.



« En tant que Secrétaire Général de la Banque Populaire du Nord, je suis particulièrement sensible à la manière dont la FNBP dynamise et anime la filière métier des Secrétaires Généraux des 14 Banques Populaires. D'ailleurs lorsqu'elle organise ces temps d'échanges sur nos territoires c'est un vrai moment privilégié comme nous avons pu le faire récemment à Lille ! Ces rencontres régulières sont bien plus que de simples réunions ; elles constituent un véritable espace d'enrichissement professionnel. Nous y partageons nos expériences, confrontons nos approches techniques et bénéficions d'un précieux temps d'échange entre nous. C'est une opportunité unique de prendre du recul sur nos responsabilités quotidiennes, de mieux appréhender les enjeux de nos banques coopératives et locales au service de notre gouvernance et de nos sociétaires tout en confortant notre ancrage dans notre modèle coopératif. »

ALEXANDRE YVOZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA BANQUE POPULAIRE DU NORD





04

**LA FONDATION
BANQUE
POPULAIRE**

**SOUTIEN AUX TALENTS
ET AUX INITIATIVES**

La Fondation d'entreprise nationale Banque Populaire, instrument de mécénat des quatorze Banques Populaires, œuvre depuis 1992 en faveur de l'initiative individuelle et de la jeunesse. Son action repose sur quatre principes fondamentaux : l'identification des talents prometteurs, le soutien financier aux lauréats, l'intervention en tant que partenaire principal et un engagement d'une durée maximale de trois ans. La Fondation intervient dans trois domaines d'intervention principaux : le handicap, la musique et l'artisanat d'art.

En 2025, la Fondation a mis l'accent sur l'esprit d'entreprendre, matérialisé par la création du Prix de l'Esprit d'Entreprise. Ce prix distingue, parmi les lauréats des trois catégories, le projet incarnant le plus significativement les valeurs de ce prix. Les lauréats distingués, à leur échelle, sont des porteurs d'espoir dans un environnement professionnel de plus en plus complexe. Grâce à leurs démarches innovantes et responsables, ils illustrent la vision d'un avenir prometteur.

Valorisation des lauréats

Les lauréats de la Fondation bénéficient d'un accompagnement sur trois ans pour la réalisation de leur projet de vie. Cet accompagnement comprend



« Le soutien de la Fondation est important, financièrement bien sûr, mais il s'agit également d'une marque de confiance dans la route que l'on s'est choisi en tant que musicien. Dans ce sens, elle est aussi source de projets par la mise en relation avec les autres lauréats, en encourageant les projets transdisciplinaires. Tous ces éléments concourent à une ambiance humaine et chaleureuse, comme si l'on faisait partie d'une petite famille. Ce lien est très important pour des musiciens en début de carrière. »

JULIEN BEAUTEMPS, ACCORDÉONISTE
ET LAURÉAT DE LA FONDATION
NATIONALE BANQUE POPULAIRE



une bourse financière, des conseils dispensés par les membres du jury et un suivi par le réseau Banque Populaire. Des événements et ateliers variés sont également proposés afin d'enrichir leur réflexion et de leur apporter une expertise sur des problématiques spécifiques aux jeunes entrepreneurs.

Pour le domaine de la musique, l'événement phare de l'année a été la 17^{ème} édition des Musicales de Bagatelle. Cet événement a proposé 7 concerts répartis entre Paris et les régions, incluant un concert inédit « Écouter l'eau », illustrant ainsi l'axe stratégique porté par les Banques Populaires « Agir pour l'eau ». Plus de 1 500 spectateurs ont eu l'occasion d'apprécier une grande diversité de répertoires et de talents dans une ambiance festive. L'objectif de la tournée en région est de renforcer les liens entre la Fondation et les Banques Populaires régionales, en mettant en avant l'esprit coopératif qui anime ces institutions. Au-delà de la promotion de la musique, ces événements visent également à soutenir des causes sociales ou environnementales.

Dans le domaine de l'artisanat d'art, la participation de la Fondation au salon Révélation a permis à cinq lauréats d'exposer des créations inédites sous les verrières restaurées du Grand Palais. Cette opportunité a offert une vitrine au public, à la presse, aux partenaires, aux architectes, aux collectionneurs, aux galeristes et aux amateurs pour découvrir leur savoir-faire d'excellence et leur univers. 32 autres lauréats ont également exposé lors du salon de 2025, présentant des œuvres sublimant des matériaux variés tels que la pierre, le bois, la plume, la céramique, le papier, le textile ou encore le métal.

Partenariats

La Fondation développe des partenariats complémentaires à ses actions, en résonance avec ses valeurs :

- Le dispositif « Mise en Œuvre(s) » dédié à la création contemporaine, en collaboration avec la Sacem et la plateforme de crowdfunding Proarti.
- VIVRE FM, une radio spécialisée dans les questions de handicap, offrant aux lauréats une plateforme pour partager leur parcours et les défis rencontrés.
- L'Académie de France à Rome – Villa Médicis, visant à encourager la création d'œuvres musicales contemporaines et à valoriser le savoir-faire des jeunes artisans d'art.
- Le parrainage de l'émission « Générations France Musique, le Live », axée sur la jeune génération de musiciens, pour leur première diffusion sur France Musique ou la présentation de leur premier disque.

Les chiffres à fin 2025

- Création en 1992
- 1 062 projets soutenus
- 325 instrumentistes - 45 compositeurs
- 568 personnes en situation de handicap
- 124 artisans d'art

The background of the entire page is a blurred, high-speed photograph of a crowd of people. The motion blur is horizontal, suggesting a crowd moving from left to right. Various colors of clothing are visible, including white, orange, and blue. The overall effect is one of a busy, dynamic environment.

05

***L'ACTIVITÉ
DE MÉDIATION***

Dans le cadre de la conformité aux nouvelles exigences réglementaires relatives au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation, le réseau Banque Populaire a mis en place, depuis novembre 2017, un dispositif national de médiation de la consommation. Ce dispositif est géré en collaboration avec la Fédération Nationale des Banques Populaires.

Ce service de médiation est accessible à l'ensemble des établissements du réseau Banque Populaire. Sa mission principale consiste à faciliter la résolution amiable des litiges de nature contractuelle, qu'ils soient d'origine nationale ou transfrontalière, opposant les banques adhérentes à leur clientèle de particuliers. Ce dispositif est supervisé par un médiateur indépendant, inscrit sur la liste des médiateurs de la consommation et notifié à la Commission européenne. À l'issue de son renouvellement en 2025, Inès SEN occupe le poste de médiateur de la consommation auprès de la FNBP.

Points notables

- Croissance notable du nombre de recours à la médiation, avec une augmentation de 32,7% du nombre de dossiers reçus en 2025.
- Les dossiers traités couvrent une large fourchette de valeurs, allant de 9€ à 276 000€.
- Augmentation du ratio de recevabilité (rapport entre le nombre de demandes reçues et le nombre de demandes déclarées recevables), atteignant 66% au 15 octobre 2025.

Ces indicateurs témoignent d'un intérêt croissant pour la médiation comme alternative de résolution des litiges. La médiation est ainsi perçue comme un mécanisme accessible pour de nombreux types de différends.

Bilan de l'année 2025

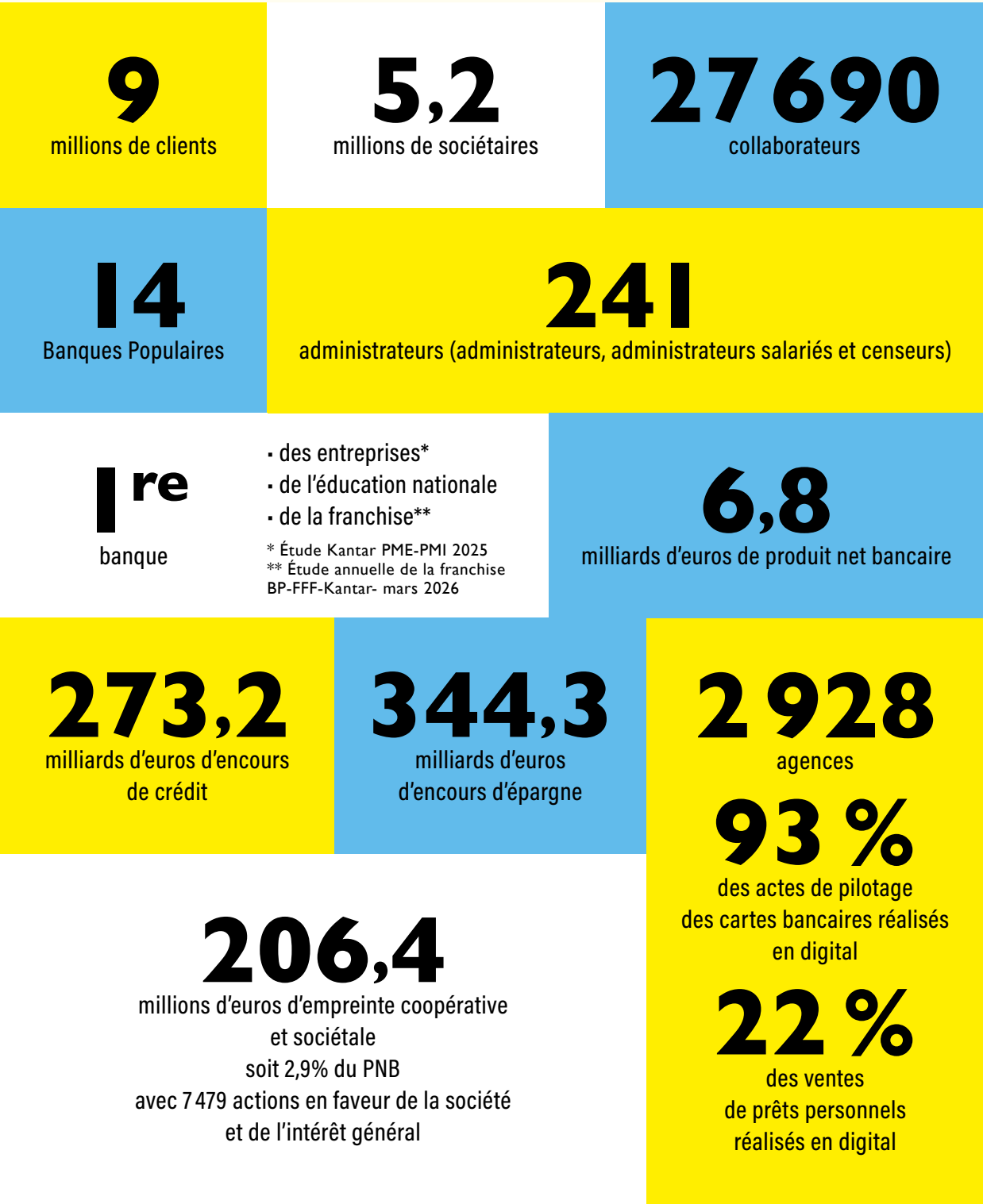
- Le service de médiation a traité un total de 2759 demandes (chiffre arrêté au 15 octobre 2025).
- 66% des dossiers reçus ont été jugés recevables en médiation (chiffre arrêté au 15 octobre 2025), ce qui indique une connaissance appropriée par les clients des critères de recevabilité nécessaires.
- Les principaux sujets de médiation, reflétant les préoccupations des clients, concernent les moyens de paiement (60%) et le fonctionnement des comptes (15%) (chiffre arrêté au 15 octobre 2025).
- 63% des dossiers ont abouti à des avis partiellement favorables aux clients.

L'équipe Médiation
de la FNBP et des
Banques Populaires
régionales



***LES BANQUES
POPULAIRES***

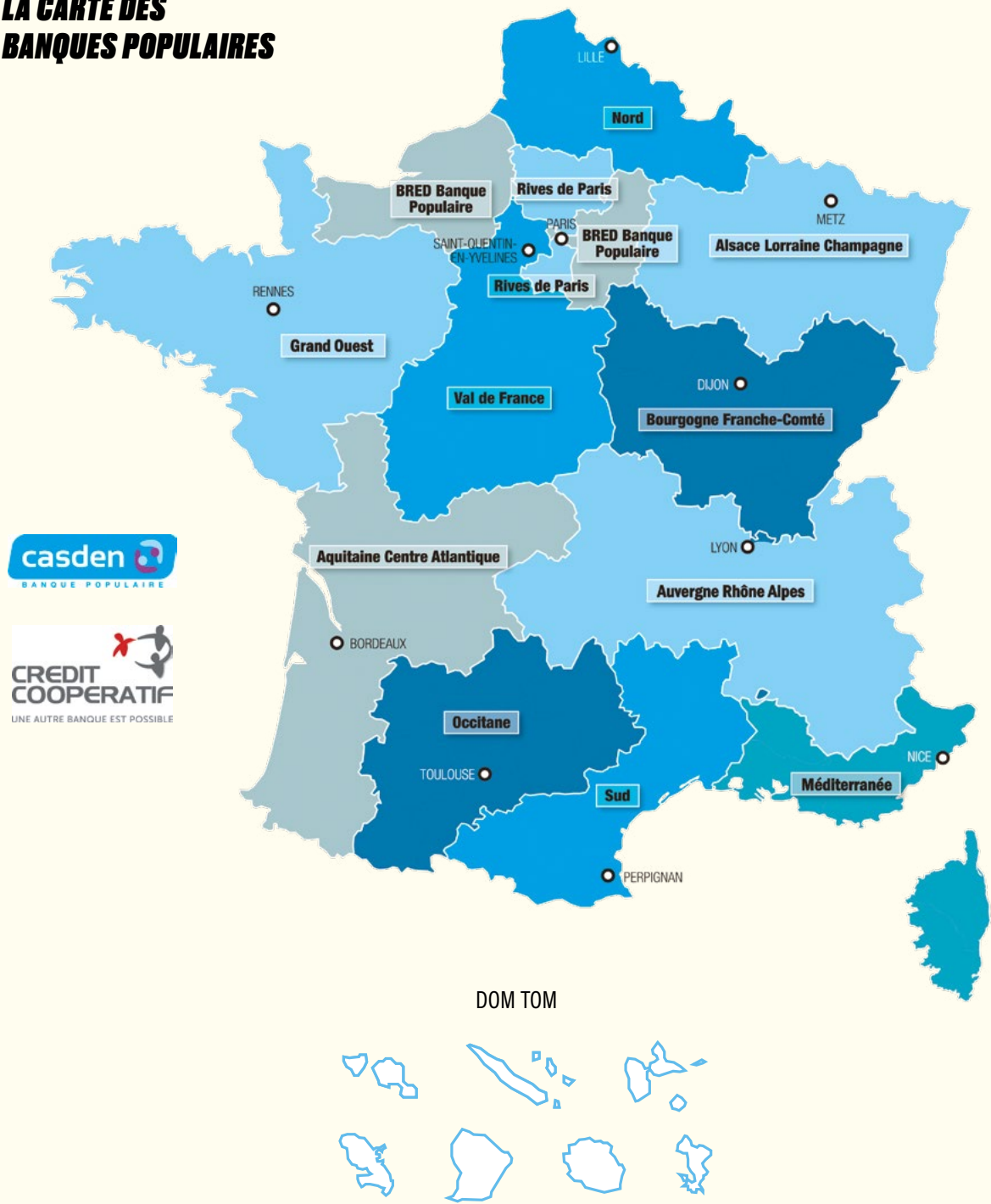
LES CHIFFRES CLÉS 2025
du réseau des Banques Populaires



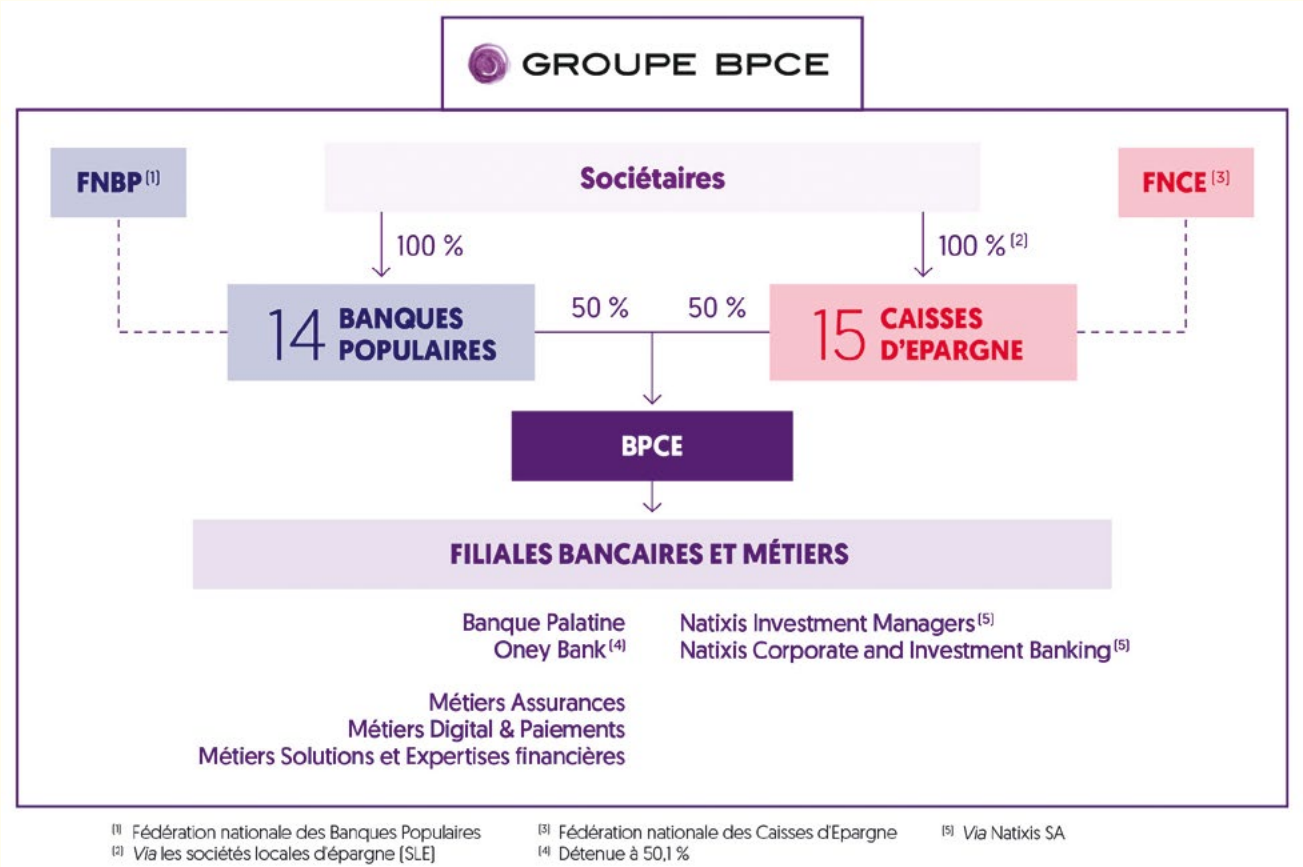
LA RAISON D'ÊTRE
BANQUE POPULAIRE

- Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire.
- Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité ;
 - Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures ;
 - Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée ;
 - Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

LA CARTE DES
BANQUES POPULAIRES



L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE
AU 31 DÉCEMBRE 2025



Fédération Nationale
des Banques Populaires
20 rue Rubens
75013 Paris

SIRET 521 948 059 00030
code NAF F9499Z

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Virginie Normand,
Directrice Générale de la FNBP

DIRECTRICE DE RÉDACTION
Béatrice Vignon,
Directrice Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION
Juliane Cordes et Corinne Dury

IMPRESSION
Imprimerie Solidaire

DATE DE PARUTION
juin 2026

CRÉDITS PHOTOS
© FNBP (p. 6-7, 11, 19, 21, 22, 23, 34, 35, 37, 42, 48, 53)
Conseil d'administration (p. 8-9) : © Banque Populaire du Sud,
© Banque Populaire Occitane, © Banque Populaire
Auvergne Rhône Alpes, © Banque Populaire Méditerranée,
© Franck Beloncle, © Nicolas Fagot/Studio9, © Banque
Populaire Val de France, © Banque Populaire du Sud,
© Franck Beloncle, © Styl'List images/ EtienneList, © Alain
Bujak, © Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique,
© Styl'List images/Etienne List, © Banque Populaire Bourgogne
Franche-Comté, © UNIKEYE, © Banque Populaire du Nord,
© Banque Populaire Rives de Paris, © Jean-Philippe
Homé-Sanfaute, © Ludovic Combe, © Banque Populaire
Grand Ouest, © Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté,
© Fabien Tijou, © Frédéric Maligne, © DP-Multimédia,
© Laurent Ghesquiere, © Nicolas Fagot/Studio9, © Christian
Lauté, © Franck Beloncle, © Camille Collin
© Laurent Ghesquière (p. 9)
© DP Multimedi – David Pell (p. 7, 11, 12)
© Yann Borel (p. 13, 14, 15)
© ASTEE (p. 20)
© Frédéric Marigaux (p. 28)
© CIBP (p. 28-29)
© Jean-Baptiste Millot (p. 46-47)

**Fédération Nationale
des Banques Populaires**

20 rue Rubens
75013 Paris

Tel : 01 58 40 61 41
information@fnbp.fr
www.fnbp.fr